



PLAN DE BORNAGE

LOT 3

Département du PAS DE CALAIS

FRETHUN

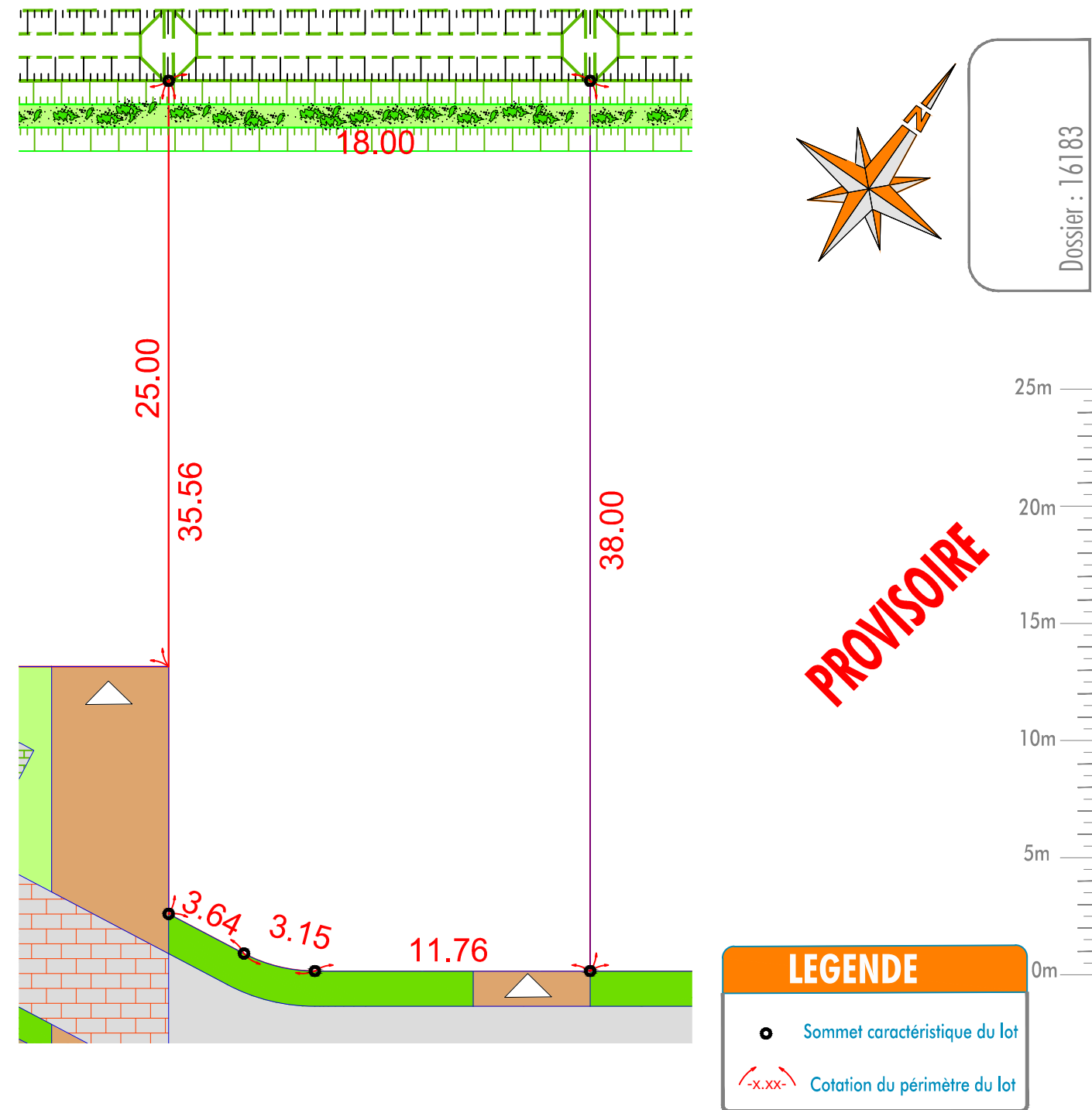
Rue principale

Section -

Numéro -

Surface **678 m²**

Le document (Plan de bornage) fixant définitivement les limites de propriété sera fourni après bornage effectif. Les cotes périmétriques et les surfaces des lots seront définitives uniquement après bornage.



Nous attirons l'attention des acquéreurs sur les contraintes réglementaires et techniques incluses dans le permis d'aménager qui ne peuvent être reprises sur le présent document.
Le géomètre et l'aménageur se dégagent de toute responsabilité sur la non prise en compte de ces contraintes.

Pour une bonne compréhension des éléments figuratifs et de la légende, ce document a été réalisé en couleur.

Auteur	Vérificateur
db	DB
Visa :	Visa :



PRINCIPALES REGLES DE
CONSTRUCTIBILITE ET BRANCHEMENTS

URBANISME

Zone devant contenir la construction principale et les annexes (conformes en superficie et en hauteur au PLU)

Accès aux lots interdits

Sur toute la longueur des limites séparatives, la marge d'isolement (L) d'un bâtiment qui n'est pas édifié sur ces limites doit être telle que : la différence de niveau (H) entre tout point de la construction projetée et le point bas le plus proche de la limite séparative n'excède pas 2 fois la distance comptée horizontalement entre ces deux points (H=2L)

Construction par rapport à l'alignement : 5m minimum et 20m maximum

Accès au lot

Voirie primaire en double sens

Voirie partagée en sens unique

Stationnements en matériaux semi-perméables (26 places dont 1PMR)

Piétonnier

Espaces verts engazonnés et/ou plantés

Espaces verts plantés

Bassin engazonné

Merlon paysager planté d'une haie arbustive d'essences locales

Arbres hautes tiges d'essences locales (80 sujets)

Accès aux lots

Candélabres

Côte fil d'eau

Poteau incendie

L'acquéreur devra faire procéder sur la zone d'implantation de sa construction une étude d'avant projet géotechnique et d'étude de sol dénommées "mission G0-G12" afin de déterminer le type de fondation à réaliser en fonction de la nature du terrain.

RESEAUX

Zone de pose des coffrets de branchement (BT, AEP et FT)
(1 mètre de largeur maximum)
(L'emplacement pourra être modifié en cas d'opérations groupées)

REGARD DE BRANCHEMENT EAUX USEES Ø40

CANALISATION EAUX USEES Ø125

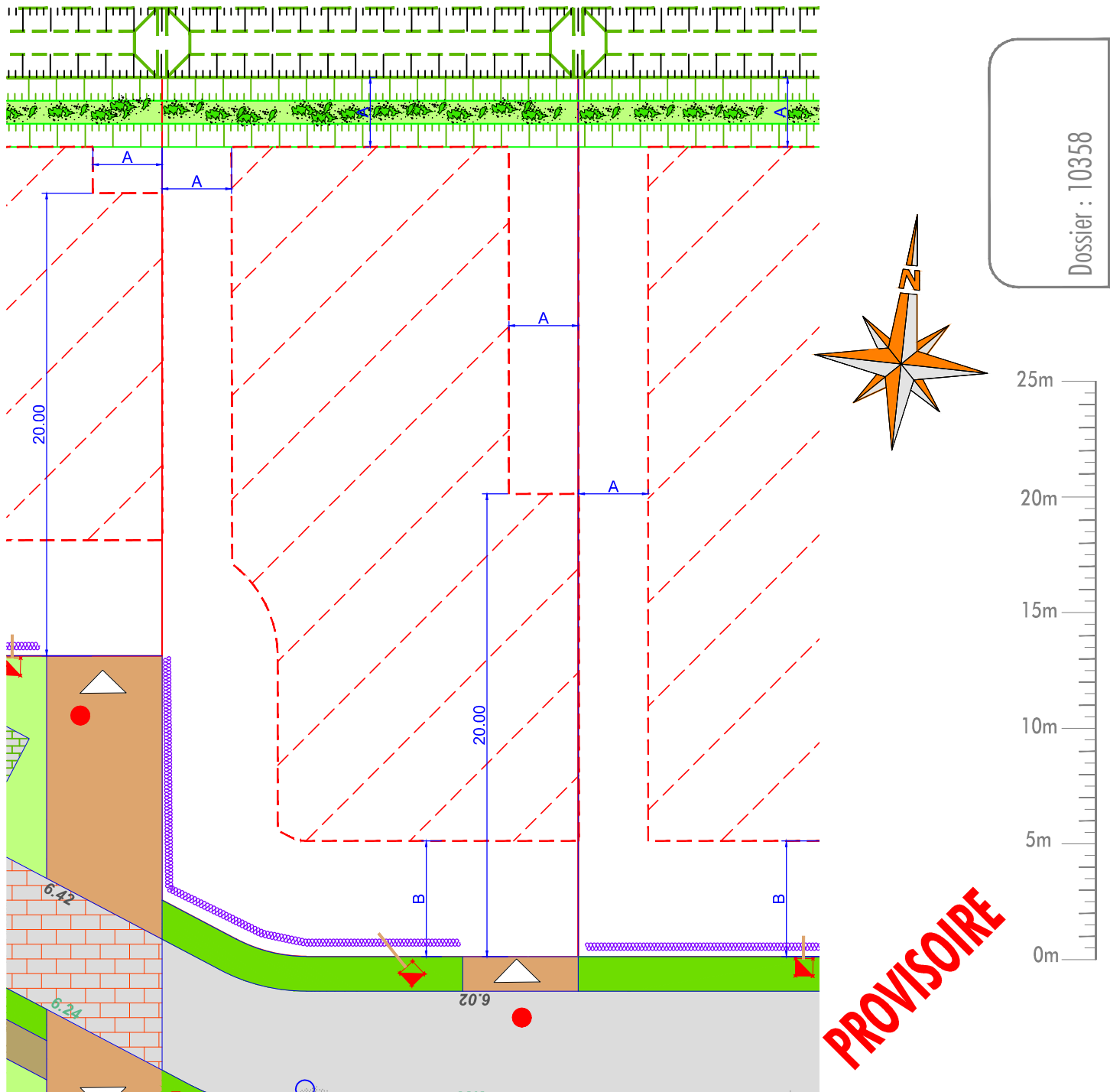
PLAN DE CONSTRUCTIBILITE ET BRANCHEMENTS

Département du PAS DE CALAIS

FRETHUN

Rue Principale

LOT 3



Nous attirons l'attention des acquéreurs sur les contraintes réglementaires et techniques incluses dans le permis d'aménager qui ne peuvent être reprises sur le présent document.
Le géomètre et l'aménageur se dégagent de toute responsabilité sur la non prise en compte de ces contraintes.

Pour une bonne compréhension des éléments figuratifs et de la légende, ce document a été réalisé en couleur.

Auteur	Vérificateur
db	DB
Visa :	Visa :